

SCI Michel THOMAS

De: s.boulan [s.boulan@gerloge.fr]
Envoyé: jeudi 4 juillet 2019 14:22
À: scimt@sfr.fr; thibault.thomas34@neuf.fr
Cc: c.dacruz; gilles.beguin
Objet: Loyer Plateforme du bâtiment
Pièces jointes: Document2.docx

Bonjour Monsieur THOMAS,

Le loyer de votre locataire ne nous a pas été réglé à ce jour.

Après plusieurs relances téléphoniques, le virement a été validé hier par le service comptabilité de la plateforme du bâtiment, comme l'indique l'avis de virement que nous avons reçu à l'instant (cf. pièce jointe).

Dès réception des fonds sur notre compte bancaire nous pourrons vous adresser votre acompte trimestriel.

Restant à votre disposition,

Cordialement

Mme BOULAN Sylvia
Responsable Comptable
Cabinet GERLOGE



CABINET GERLOGE
